

Maroc-France

Comment éviter l'essoufflement du business

Par **Safall FALL** | Edition N°:4728 Le 14/03/2016 | Partager [in](#) [t](#) [f](#) [+](#)

- Sursaut d'orgueil du «Made in France»!
- Numérique, bio-tech, formation et énergies renouvelables...Les priorités de la relance
- Le «co-développement», pas la «co-localisation»



Bousculé sur ses principales zones de confort - à la fois par la conjoncture et par les offensives des économies émergentes - le secteur privé français se repositionne. Au Maroc, cela passera en priorité par les secteurs du numérique, des biotechnologies et des énergies renouvelables. C'est sur ces créneaux, en substance, que se fera le renouvellement du souffle des affaires entre le Royaume et la France. La rencontre des patrons des deux pays, tenue jeudi 10 mars dernier à Casablanca, a permis aux hommes d'affaires des deux rives de remettre leurs pendules à l'heure. Plusieurs conventions ont été signées dans ce sens (Voir encadré). La perspective, à court terme, de la COP22, est la bonne opportunité pour repartir sur de nouvelles bases. Traditionnellement premier investisseur au Maroc (8,6 milliards de DH en 2014), l'Hexagone a certes cédé du terrain en voyant sa part de marché dans ce pays passer de 20% vers le début des années 2000 à quelque 13 à 14% actuellement. Les entreprises et filiales de sociétés françaises opérant dans le Royaume ne sont plus que 750 aujourd'hui. Par répartition sectorielle, les flux d'IDE en provenance de l'Hexagone vont d'abord dans le secteur industriel (49%), l'immobilier (22%), le secteur bancaire (6,5%), le tourisme (5,4%) et les Infrastructures/BTP (2,4%). «Nous comptons développer une démarche proactive dans nos relations d'affaires. Outre les secteurs mis en avant, la triangulation France-Maroc-Afrique subsaharienne, sera un enjeu important», explique Meriem Bensalah Chaqroun, présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). La patronne des partons se dit plutôt favorable au «co-développement» et au «co-investissement», en lieu et place de la co-localisation. Des résultats de cette approche existent déjà dans des projets d'investissement menés par des capitaux maroco-français au

Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. De son côté, Pierre Gattaz, le patron du Mouvement des entreprises de France (Medef), est tout aussi convaincu que le «made in France» a encore son mot à dire sur la marche des affaires. 80% de la délégation d'affaires française était constituée de PME.

Mais pas question, d'un côté comme de l'autre, de se marcher sur les pieds. L'approche triangulaire sera fondée sur les avantages comparatifs des entreprises des deux pays dans plusieurs secteurs d'activité, répondant aux besoins du marché subsaharien. Cela, pour diverses raisons. D'abord, le partenariat permet de mieux cerner le risque et surtout de le partager. Par ailleurs, l'existence de marchés complémentaires en Afrique subsaharienne, qui peuvent être desservis depuis le Maroc, renforce l'attractivité du Royaume. Enfin, la complémentarité des deux économies permet de faire jouer des synergies.

Une série d'initiatives ont déjà été lancées dans ce sens. C'est le cas du «Cluster Finances», qui réunit actuellement les places financières de Paris, Casablanca et Abidjan. Cette plateforme a pour objectif de booster les marchés de capitaux dirigés vers l'Afrique. Casablanca Finance City (CFC) accueille déjà une bonne douzaine d'entreprises françaises sur la soixantaine installée (Accor, BNP, Essilor, Hopscotch Système Africa, Société Générale, Wendel, Tractafic Africa, etc.). Un partenariat existe depuis 2014 entre la Banque publique d'investissement (BPI) et Attijariwafa bank pour, entre autres objectifs, favoriser «les rapprochements entre opérateurs français et marocains afin d'aborder ensemble et de manière compétitive les marchés subsahariens». Enfin, l'Agence française de développement (AFD) a mis en place, parmi de nombreux autres outils, un dispositif de garantie pour les prêts accordés par certaines filiales africaines de banques marocaines.

Les conventions de la relance

Six conventions, portant sur des partenariats transversaux ou business, ont été signées entre la CGEM et le Medef. Les deux patronats se sont d'abord engagés sur une réflexion commune sur la professionnalisation des formations supérieures et encourager la pratique de l'alternance au Maroc. Le 2e partenariat conclu porte sur le partage de bonnes pratiques sur le numérique: Mooc, Université du numérique, accueil des start-ups... La Commission énergie, climat, économie verte de la CGEM et la Task Force ville durable de Medef International se sont, pour leur part, engagées à mener une réflexion croisée sur la valorisation de la filière ville durable franco-marocaine et mener des actions communes en vue de la COP22. Enfin, la française Cerway et le Morocco Green Building Council ont établi un partenariat en vue de faire connaître les certifications HQE de Cerway au Maroc. Les deux dernières conventions ont porté sur des opérations topographiques et foncières sur le territoire marocain, africain et européen (entre les entreprises SA Groupe ATGT et Geodata) ainsi que sur un contrat de distribution des solutions de cybersécurité HTTPCS (entre les sociétés Ziwit et Finattech Défense et Sécurité).